

## Communiqué de presse

### La Valais Film Commission devient la première commission de Suisse à être reconnue officiellement comme institution d'encouragement au cinéma.

Sion, le 12 mai 2026. **La Valais Film Commission (VFC) franchit une étape majeure dans son développement en devenant la première film commission en Suisse à être officiellement reconnue comme institution d'encouragement au cinéma et inscrite auprès de l'Office fédéral de la culture (OFC).**

Cette reconnaissance intervient dans un contexte marqué par l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur le cinéma (dite « Lex Netflix »), qui impose désormais aux plateformes de streaming et diffuseurs opérant en Suisse une obligation d'investissement (4% de leur chiffre d'affaires) dans la production audiovisuelle indépendante nationale. Cette mesure vise à renforcer la création locale et à soutenir durablement l'industrie audiovisuelle suisse.

Dans ce cadre, les entreprises concernées par cette obligation (Netflix, Disney+, Prime, ... ) peuvent désormais comptabiliser les montants versés à la Valais Film Commission dans le cadre de leur obligation légale, à condition que ces fonds servent à soutenir l'écriture, le développement ou la production de films indépendants réalisés ou écrits par des auteurs suisses.

Dans un contexte où les plateformes internationales recherchent de plus en plus des contenus ancrés dans des identités fortes et des décors authentiques, le Valais possède des atouts uniques pour séduire les producteurs.

« Cette reconnaissance constitue une avancée déterminante pour la VFC et pour l'ensemble de la filière audiovisuelle régionale. Elle nous permet non seulement d'élargir nos moyens d'action, mais aussi de renforcer notre rôle de catalyseur entre création, financement et production. C'est une opportunité concrète de soutenir davantage de talents suisses et de faire rayonner notre territoire à l'écran », déclare Tristan Albrecht, responsable de la Valais Film Commission.

À terme, cette évolution pourrait renforcer la compétitivité du canton face à d'autres régions audiovisuelles suisses et européennes. En facilitant l'accès à des financements complémentaires, issus du secteur privé, la VFC pourra accompagner davantage de projets à fort potentiel artistique et économique, tout en stimulant l'emploi local et les collaborations avec les professionnels du territoire.

Depuis sa création, la Valais Film Commission a déjà accompagné de nombreuses productions tournées en Valais, contribuant à mettre en valeur les paysages, les infrastructures et les savoir-faire locaux. Grâce à ce nouveau statut, elle disposera d'outils supplémentaires pour attirer des projets ambitieux et favoriser l'émergence d'une filière audiovisuelle durable et structurée dans le canton.

#### Contact :

Service de presse Valais Film Commission,  
films@valais.ch, 027 327 36 12